

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13913**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Photographie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 12	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Technicien de l'image avant tout, c'est dans la prise de vue, en studio ou en extérieur, que le titulaire du baccalauréat professionnel Photographie exprime toute sa créativité.

A partir d'un cahier des charges de la commande, il est amené à procéder au repérage des lieux, à effectuer tous les réglages techniques (lumière, objectif, cadrage, mise au point, diaphragme, vitesse, distance) et à exécuter ensuite la prise de vue proprement dite. Sa maîtrise des logiciels de traitement lui permet d'intervenir sur l'image issue de l'appareil photographique pour en améliorer le rendu et proposer des images élaborées.

Grâce aux techniques numériques et à l'informatisation de l'image, il peut aussi avoir à réaliser une courte séquence animée, une mise en page ou un photomontage.

Le titulaire du baccalauréat Photographie est un photographe capable de suivre et d'intégrer les évolutions techniques de la profession et de s'adapter rapidement à toutes les situations du métier. Au-delà d'une solide culture de l'image, il possède les bases des compétences juridiques et commerciales lui permettant d'exercer en autonomie, mais dans un cadre défini et stable, dans tous les domaines de la profession (artistiques, techniques et commerciaux).

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Photographie, prise de vue, traitement de l'image, retouche, studio photo, agence photo

Photographe, opérateur en magasin photo, opérateur de postproduction

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1201 : Photographie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Étude technique d'une production photographique
- Étude critique de photographies et d'autres œuvres relevant des arts visuels
- Présentation des activités en milieu professionnel
- Soutenance d'un projet photographique
- Présentation d'un dossier de travaux professionnels
- Économie-gestion
- Prévention-santé-environnement
- Français
- Histoire-géographie-Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U21 Étude technique d'une production photographique	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier la faisabilité - Choisir les moyens de production - Organiser la production - Gérer les droits - Diffuser les images
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U22 Étude critique de photographies et d'autres œuvres relevant des arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> - Établir et gérer les relations avec les partenaires - Mettre en œuvre une méthode de production
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U32 Soutenance d'un projet photographique	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et faire préciser la demande - Construire une série cohérente d'images en réponse à un thème - Argumenter
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U33 Présentation d'un dossier de travaux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une prise de vue fixe ou animée - Traiter les images - Gérer, conserver et archiver les images - Rendre compte d'une méthode de réalisation
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U34 Économie gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle - Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U35 Prévention, santé, environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème - Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident - Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques - Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées - Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U 11 Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution - Expérimenter, simuler - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U12 Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, simuler - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U4 Langue vivante	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U51 Français	<ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U52 Histoire, géographie et enseignement moral et civique	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U6 Arts appliqués et cultures artistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels - Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création - Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 13913 - UNITÉ U7 Éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 13913 - LV Facultative	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°15 de la fiche n° 13913 - EPS facultative	<p>Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°16 de la fiche n° 13913 - Mobilité (facultative)	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger - Caractériser le contexte professionnel étranger - Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger - Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.

Après un parcours de formation continue	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
Par candidature individuelle	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D.337-51 à D337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 février 2012 portant création de la spécialité Photographie de baccalauréat professionnel

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : [Photographie](#)